



EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

2^{ème} séance du mardi 10 septembre 2019

Présidence de Mme Eliane Aubert, présidente

Le Conseil communal de Lausanne

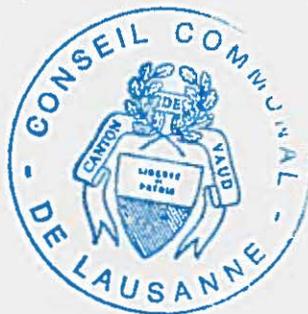
- vu le postulat de M. Henri Klunge (PLR) : « *Le sel pour la cuisine, pas pour nos routes !* » ;
- ouï la discussion préalable ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mardi dix septembre deux mil dix-neuf.

La présidente :



Le secrétaire :